



FEDERATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSEE

Membre de l'Association internationale de la Libre Pensée (AILP)

10 - 12 Rue des Fossés Saint Jacques - 75005 PARIS

libre.pensee@wanadoo.fr - <http://www.fnlp.fr>

Fédération Départementale de la Libre Pensée des Alpes Maritimes

Grand Jardin - 23 Allée de la bergerie - 06 370 MOUANS SARTOUX

librepenseeam@gmail.com – <http://librepensee06.overblog.com>

OBJET : Laïcité et Élus Locaux
Loi du 09.12.1905
Respect de son application

Monsieur le PRÉFET
C A D A M
147 Boulevard du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que certains élus nationaux ou municipaux de notre département se permettent, en tant que tels, de solliciter régulièrement les citoyens de leur Commune pour leur proposer de participer à des cérémonies religieuses, notamment à des messes ou à des processions catholiques.

C'est notamment le cas de Monsieur Eric Ciotti, Maire de Nice, qui dans le cadre de la fête religieuse de l'Assomption du 15 août invite, en son nom et celui du conseil municipal, toutes les niçoises et niçois à participer à cette manifestation.

Ces sollicitations sont malheureusement fréquentes dans notre département et se font qui plus est aux frais de la municipalité.

Nous vous demandons donc d'intervenir pour rappeler que la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 impose aux représentants de la République – es qualité- une stricte neutralité, assurant ainsi le respect de la liberté de conscience.

Nous restons à votre disposition pour évoquer avec vous le suivi de cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations laïques et républicaines.

Paul CAPANACCIA
Président de la FDLP-06

Mouans Sartoux, le 14 Août 2026

P.J. : Copie de notre courrier adressé à M. CIOTTI